



Commission Régionale Féminine

SAISON 2022 / 2023

PROCÈS-VERBAL N°13

Réunion du mardi 15 novembre 2022

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS FEMININ

Régional 3

Poule B

24566718 MANTOIS 78 FC 1 / VERNEUIL SUR SEINE US 1 du 22/10/2022

Courriel de VERNEUIL SUR SEINE US.

La Commission reporte le match au samedi 17/12/2022.

CHAMPIONNAT REGIONAL U18F

Régional 3

Poule B

CHELLES AS – 500264

Courriel de la Mairie de CHELLES accompagné de l'arrêté Municipal lié au problème d'éclairage des Complexes Sportifs Maurice Grouselle et Julien Marquay.

La Commission invite le club à modifier l'horaire du coup d'envoi du match pour les rencontres concernées jusqu'à rétablissement de l'éclairage.

Poule C

25131714 FC DEUIL ENGHEN 1 / ENT. SANNOIS/SOISY 1 du 12/11/2022

Courriels des 2 clubs indiquant une inversion du résultat du match lors de la saisie sur la FMI.

La Commission entérine le résultat suivant :

FC DEUIL ENGHIEU = 0 but.
ENT. SANNOIS/SOISY 1 = 10 buts.

25131716 MANTOIS 78 FC 1 / CORMEILLAIS ACS 1 du 19/11/2022

Courriel de MANTOIS 78 FC demandant le report (joueuses souhaitent assister au match de Coupe de France Féminine – 1^{er} tour fédéral) et de la demande du club pour avancer le coup d'envoi à 13h00.
La Commission donne son accord pour que le match se déroule à 13h00 sous réserve de l'accord de CORMEILLAIS ACS qui doit parvenir au plus tard le vendredi 18/11/2022 – 12h00.
A défaut, le match sera reporté au samedi 17/12/2022.

25131720 VERNEUIL SUR SEINE US 1 / DEUIL ENGHIEU FC 1 du 19/11/2022

Courriel de DEUIL ENGHIEU FC demandant le report (motif : absence éducateur).
La Commission ne peut pas répondre favorablement à cette demande de report, le motif n'étant pas recevable.

U18F – feuille de match manquante

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match dans les meilleurs délais sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 RSG de la LPIFF).

1^{er} rappel :

Régional 3 - Poule A - 25131578 EVRY FC 1 / LA ROCHETTE VAUX LE PENIL du 12/11/2022

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF – U15F

Tour n°1 : samedi 26/11/2022

25415020 RUEIL MALMAISON FC 2 / ACBB 1 du 26/11/2022

Demande de report de l'ACBB (motif : Action promotionnelle du Foot Féminin)
La Commission ne peut pas répondre favorablement à la demande.
Elle précise que le match peut être éventuellement avancé avec l'accord des 2 clubs.

CHAMPIONNAT REGIONAL U15F**Régional 3****Poule B****24578179 LOGNES US 1 / RC SAINT DENIS 1 du 12/11/2022**

La Commission prend note de l'accord des 2 clubs pour inverser et avancer le match comme suit et donne son accord :

Match aller :

24578179 RC SAINT DENIS 1 / LOGNES US 1 se jouera le mercredi 09/11/2022

Match retour :

24578245 24578179 LOGNES US 1 / RC SAINT DENIS 1 le 25/03/2023

La Commission précise au club de LOGNES US qu'à ce jour, il y a une rencontre U14 du club de niveau départemental qui est programmé sur le même terrain à 15h00 et que le match de niveau Régional est prioritaire.

Elle invite le club à effectuer les modifications nécessaires.

CHELLES AS – 500264

Courriel de la Mairie de CHELLES accompagné de l'arrêté Municipal lié au problème d'éclairage des Complexes Sportifs Maurice Grouselle et Julien Marquay.

La Commission invite le club à modifier l'horaire du coup d'envoi du match pour les rencontres concernées jusqu'à rétablissement de l'éclairage.

Poule C

Courriel de ATHIS MONS USO – 560615

La Commission prend note que toutes les rencontres de l'équipe se dérouleront au stade de la Cité de l'Air à ATHIS MONS.

Poule D

25133951 PARIS 13 ATLETICO 1 / VITRY ES 1 du 12/11/2022

Courriel de PARIS 13 ATLETICO indiquant des difficultés pour transmettre la FMI.

La Commission invite le club à réessayer en veillant bien d'utiliser la tablette qui a servi le jour du match. En cas d'impossibilité d'ici le mardi 22/11/2022, elle demande au club de l'informer.

La Commission demande à VITRY ES de confirmer le résultat de ce match :

PARIS 13 ATLETICO : 2 buts.

VITRY ES : 0 but.